

ATELIER TECHNIQUE UA-UE
SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE
dans le cadre du Groupe de travail UA-UE-ONU
visant à remédier à la situation des migrants en Libye

27-28 novembre 2018
Addis-Abeba, Éthiopie
Rapport de l'atelier



Les opinions exprimées au sein du rapport proviennent des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) ou de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation de documents tout au long du rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'UA, l'UE, ou l'OIM quant au statut juridique de tout pays, tout territoire, toute ville ou région, ou de ses autorités, ou quant à ses frontières ou limites.

L'atelier technique sur la réintégration durable qui s'est tenu les 27 et 28 novembre 2018 à Addis-Abeba, Éthiopie, a été organisé par l'Union africaine et l'Union européenne avec le soutien de l'OIM, l'agence pour les migrations de l'ONU. L'atelier a été accueilli par l'Union africaine, a bénéficié du soutien financier de l'Union africaine et de l'Union européenne, et a été animé par le Centre de gestion des connaissances sur le retour et la réintégration, dirigé par l'OIM.

NOTE DE SYNTHÈSE

L'atelier technique UA-UE sur la réintégration durable s'est déroulé à Addis-Abeba, Éthiopie, les 27 et 28 novembre 2018. Organisé dans le cadre du Groupe de travail UA-UE-ONU portant sur la situation des migrants en Libye, son but était de faciliter l'échange de bonnes pratiques, d'identifier les défis et les enseignements tirés ainsi que les possibilités d'assurer une réintégration durable des migrants de retour dans leur pays d'origine sur le continent africain.



Participants à l'atelier technique UA-UE sur la réintégration durable, © OIM 2018

L'atelier a réuni plus de 60 experts et intervenants clés issus de l'Union africaine et des États membres de l'UA, de l'Union européenne et des États membres de l'UE, de l'OIM, du HCR, d'autres agences de l'ONU et de la société civile.

Suivant le modèle décrit dans l'Approche intégrée de la réintégration de l'OIM,¹ l'atelier s'est articulé autour de trois niveaux d'intervention pour une réintégration durable : individuel, communautaire et structurel. Pour chacun de ces niveaux, les dimensions économique, sociale et psychosociale de réintégration ont été prises en compte lors de débats entre experts et à travers des échanges entre participants via des groupes de travail et séances plénières.

Le message global ressortant de l'atelier a été le besoin impératif d'aborder la question de la réintégration à l'aide d'une approche holistique, visant à renforcer la coopération et la coordination entre les différentes parties prenantes au niveau mondial, continental et national. L'accent a aussi été fortement placé sur le partage des responsabilités en matière de réintégration durable entre toutes les parties concernées, sur le fait de trouver des solutions à long terme aux facteurs de la migration irrégulière, et de faciliter l'immigration légale, conformément au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, à l'Agenda Afrique 2063, au Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et plan d'action, et au Protocole sur le libre mouvement des personnes en Afrique et en zone de libre-échange continentale.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ATELIER :

- Recommandations et bonnes pratiques de l'atelier qui serviront de base directe au sommaire des lignes directrices en matière de retour, de réadmission et de réintégration pour l'Afrique, lesquelles seront développées par l'Union africaine, ainsi qu'au Guide à la réintégration de l'OIM, en cours d'élaboration avec le soutien du Département britannique pour le développement international (DFID) ;
- Identification des lacunes en matière de connaissances pour améliorer les données factuelles et la durabilité des programmes de réintégration. Ces thèmes seront examinés en vue de futures recherches dans le cadre du Centre de gestion des connaissances sur le retour et la réintégration de l'UE-OIM (KMH) ;
- Création d'un réseau pour les participants à l'atelier sous la forme d'une communauté virtuelle de pratique. Sous la coordination du KMH, la communauté de pratique favorisera des échanges réguliers en ligne entre membres et partagera des informations concernant les initiatives de réintégration.

¹ OIM (2017), https://www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/towards-an-integrated-approach-to-reintegration-fr.pdf

Les participants ont identifié les principales considérations politiques suivantes ainsi que des recommandations concernant les mesures à prendre par l'UA, l'UE, l'ONU, les différents États et autres parties prenantes concernées :

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES ET RECOMMANDATIONS :

1. Favoriser un développement politique et programmatique pour une aide complète à la réintégration débutant avant le retour. Une telle approche doit dépasser l'attention prédominante portée à la réintégration économique afin de fournir également une aide dans les dimensions sociale et psychosociale de la réintégration à des niveaux d'intervention individuel, communautaire et structurel.
2. Accroître la flexibilité des programmes d'aide à la réintégration afin de pouvoir offrir un soutien adaptable et axé sur les besoins, tenant compte des besoins individuels, des circonstances de retour et des perspectives de réintégration durable.
3. Répondre aux besoins particuliers des migrants en situations de vulnérabilité, dont les mineurs non accompagnés, les victimes de la traite et les migrants avec des problèmes de santé.
4. Intégrer dans une plus large mesure les perspectives liées au genre et aux enfants dans les politiques et programmes de retour et de réintégration.
5. Lutter contre la stigmatisation envers les migrants de retour en sensibilisant les communautés à l'expérience migratoire (de retour) et en établissant un dialogue public sur les questions relatives au retour, à la réintégration et à la migration.
6. Soutenir les initiatives de réintégration au niveau communautaire. Dans la mesure du possible, inclure les communautés dans le processus d'évaluation des besoins et de planification des interventions en vue d'harmoniser les activités de réintégration avec leurs besoins et priorités.
7. Intégrer la migration aux plans de développement, stratégies et plans de ressources nationaux, en associant les programmes de réintégration aux stratégies et programmes de développement nationaux et locaux. Promouvoir des emplois décents, l'esprit d'entreprise, la formation axée sur les compétences (EFTP) et l'accès aux services sociaux afin de soutenir la réintégration des migrants de retour dans le cadre d'un développement communautaire durable.
8. Entreprendre des évaluations de besoins et renforcer la capacité des structures nationales chargées directement ou indirectement de fournir un soutien aux migrants de retour. Consolider les capacités au niveau national et local en vue d'offrir des services de réintégration coordonnés via un soutien technique et institutionnel tel que des systèmes d'orientation, des examens des lois et des politiques, l'adoption d'orientations et de cadres pratiques, des conseillers détachés ou internes, et des activités de formation ciblées.
9. Investir dans la gestion des connaissances, la production de données et de statistiques fiables ainsi que les analyses pour des programmes de réintégration fondés sur des preuves : par exemple, en renforçant la capacité des bureaux nationaux de statistique à générer et analyser des données en matière de migrations. Développer et adopter des outils innovants afin de systématiquement surveiller et suivre les progrès réalisés par les programmes et initiatives de réintégration au niveau individuel, communautaire et national, dont la documentation concernant les tendances, défis, opportunités et enseignements tirés. Suivre et évaluer la mise en œuvre de programmes de réintégration durable et leur impact sur le développement.
10. Promouvoir et appuyer la ratification, l'adoption et/ou l'application d'instruments et de cadres de l'UA, l'UE et de l'ONU concernant la migration au niveau national.
11. Renforcer la coopération et la coordination au niveau continental et régional entre les États membres de l'UE et de l'UA au sujet des questions de migration, notamment en augmentant leur aide politique, financière et technique en vue de faciliter des retours sûrs et dignes et de soutenir la réintégration durable des migrants.
12. Exploiter les plateformes de dialogue existantes pour les États membres de l'UE et de l'UA (pays d'accueil, de transit et d'origine), en permettant aux responsables politiques et aux professionnels de partager des enseignements, stratégies, expériences et pratiques comparables sur le retour, la réadmission et la réintégration.

TABLE DES MATIÈRES

NOTE DE SYNTHÈSE	3
INTRODUCTION	6
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.....	7
CADRE THÉORIQUE POUR UNE RÉINTÉGRATION DURABLE.....	9
SÉANCE 1. CIBLER LES BESOINS PARTICULIERS DES MIGRANTS ET MÉNAGES DE RETOUR DANS LEUR PAYS	11
SÉANCE 2. LES COMMUNAUTÉS DE RETOUR DANS LE PROCESSUS DE RÉINTÉGRATION	16
SÉANCE 3. RÉINTÉGRATION DURABLE : INTERVENTIONS STRUCTURELLES.....	20
SÉANCE DE CLÔTURE	24
ANNEXES	26
Annexe I. RÉSUMÉ DES LACUNES IDENTIFIÉES EN MATIÈRE DE RECHERCHE	26
Annexe II. PARTICIPANTS.....	27
Annexe III. ORDRE DU JOUR	28

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, une augmentation des flux migratoires complexes et mixtes a été constatée. Cette mobilité accrue des personnes est motivée par de nombreux facteurs, tels que le besoin de fuir les conflits, les catastrophes naturelles ou la violence, le souhait d'avoir de meilleures conditions de vie à l'étranger, ou une détérioration des conditions environnementales dans leur propre pays, entre autres. Ces flux se sont également traduits par une augmentation du nombre de migrants retournant dans leur pays d'origine, poussés par une absence de statut juridique, le souhait de démarrer une nouvelle vie de retour chez eux ou l'impossibilité de poursuivre leur périple migratoire. Leur retour peut avoir lieu via différents processus, soit de manière volontaire, soit à travers une procédure de retour forcé, suite à laquelle les migrants sont susceptibles de se retrouver dans des situations de vulnérabilité et d'avoir besoin d'aide dans leur pays d'origine.

Le processus de réinclusion des migrants dans leur société d'origine (communément appelé « réintégration ») peut être éprouvant pour certains migrants, qui peuvent ne pas disposer des ressources sociales ou financières nécessaires pour démarrer une nouvelle vie, une fois de retour chez eux. Le processus complexe et multidimensionnel de la réintégration durable nécessite une approche holistique, intégrée et axée sur les besoins : une approche prenant en compte les différents facteurs ayant un impact sur la réintégration, dont les facteurs économiques, sociaux et psychosociaux à travers les dimensions individuelle, communautaire et structurelle.

Gérer efficacement le retour et accroître les chances d'une réintégration durable sont des éléments clés d'une gestion de la migration fondée et complète. Ces deux points ont été jugés prioritaires par divers acteurs chargés de la gouvernance des migrations. À l'échelle mondiale, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants a reconnu le besoin urgent de prendre des mesures à l'égard des retours et d'améliorer la coopération internationale.² Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières³ (PMM), le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et plan d'action (2018-2030) et l'Agenda européen en matière de migration préconisent également une coopération internationale et une aide à la réintégration accrues.

L'UA, l'UE et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) collaborent dans ce but depuis quelques années. En novembre 2015, le Sommet de La Valette sur la migration a réuni des chefs d'État et de gouvernement européens et africains en vue de renforcer la coopération et de relever les défis et opportunités actuels liés à la migration. En soutien au Plan d'action conjoint de La Valette, l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants a été lancée en décembre 2016 et collabore désormais avec 25 pays africains dans les régions du Sahel et du Lac Tchad, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique du Nord. Une Action pilote de retour volontaire et de réintégration durable et communautaire en Afrique australe a également été engagée avec le soutien de l'UE et de l'OIM en 2017, complétée par un Centre international de gestion des connaissances. Permettre aux migrants de rentrer de façon sûre, digne et volontaire pour démarrer une nouvelle vie dans leur pays d'origine est un objectif clé de l'Initiative conjointe et de l'Action pilote.

Afin de traiter de toute urgence les conditions de maltraitance et les violations des droits de l'homme auxquelles sont soumis les migrants et réfugiés en Libye, le Groupe de travail UA-UE-ONU a été créé en marge du 5^e Sommet UA-UE à Abidjan en novembre 2017. Cette collaboration tripartite vise à sauver et protéger la vie des migrants et des réfugiés le long de la route de la Méditerranée centrale et, notamment, au sein de la Libye. Lors de la réunion conjointe s'étant déroulée à Bruxelles le 23 mai 2018, la

² [Résolution 71/1 de l'Assemblée générale de l'ONU, Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants](#), A/RES/71/1 (19 septembre 2016)

³ Objectif 21 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières visant à « coopérer en facilitant un retour et une réadmission sûrs et dignes, ainsi qu'une réintégration durable ».

Commission de l'UA et la Commission européenne ont décidé de poursuivre et de renforcer l'important travail réalisé par le Groupe de travail UA-UE-ONU. La Commission de l'UA et l'UE ont également convenu d'organiser un atelier conjoint sur la réintégration, avec le soutien de l'OIM.

Accueilli par l'Union africaine à Addis-Abeba, Éthiopie, les 27-28 novembre 2018, cet atelier a pu voir le jour grâce au soutien financier de l'Union africaine et de l'Union européenne et a été animé par le Centre de gestion des connaissances sur le retour et la réintégration, dirigé par l'OIM.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

M. Martin Manteaw, Représentant adjoint, Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Direction régionale de l'Éthiopie, a ouvert le groupe de haut niveau en attirant l'attention sur les besoins des personnes déplacées de force lors du processus de retour. Comme de nombreux migrants de retour dans leur pays, les personnes déplacées sont fortement motivées pour retrouver leur foyer, leurs relations sociales et leurs biens. Par conséquent, la réintégration durable implique que les migrants de retour puissent recevoir des moyens efficaces pour accéder aux éléments susmentionnés qui, à leur tour, nécessitent la réalisation progressive d'un développement socio-économique dans la paix et la durabilité. M. Manteaw a identifié la sécurité et l'État de droit comme étant des facteurs clés pour les décisions concernant les retours et a également observé que d'autres considérations socio-économiques telles que l'accès à des opportunités d'emploi, à un logement, à des terres, à leurs biens et à une rémunération sont tout aussi importantes. Il a appelé à une consultation et à un engagement efficace avec les migrants de retour et leur communauté en vue d'identifier leur hiérarchie de besoins.

Mme Renate Held, Directrice du Département de la gestion des migrations, OIM, a rappelé l'importance d'une collaboration et d'une coopération à l'échelle mondiale et d'un partage des responsabilités dans la réalisation d'une réintégration durable comme mentionné dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ainsi que dans la Déclaration commune et le Plan d'action conjoint du Sommet de La Valette sur la migration. Mme Held a souligné que tant que les conditions poussant les migrants à quitter leur pays en premier lieu n'auraient pas changé, il y aurait peu de chances que la réintégration soit durable. Elle a exhorté les États ainsi que l'ensemble des parties prenantes à collaborer en vue de relever les défis actuels de la migration irrégulière. Elle a exprimé la volonté de l'OIM de soutenir ses États membres dans la promotion du partage des connaissances au niveau mondial et dans l'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des programmes de retour et de réintégration.

M. Nicolas Berlanga Martinez, Conseiller en migration, Service européen pour l'action extérieure, a souligné la nécessité impérieuse d'adopter une approche complète et holistique face à la réintégration. Il a constaté que la réintégration faisait partie d'un continuum qui débutait par le retour et la réadmission et souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes de garantir un retour sûr et digne ainsi que la réadmission des personnes. M. Berlanga a mis en lumière l'engagement de l'UE pour une réintégration durable, dont les États membres sont désireux de s'aligner sur les approches régionales et continentales de la migration conformément à la nature régionale et transfrontalière de la question migratoire. Il a exhorté les partenaires mondiaux à collaborer en vue de trouver des solutions durables aux causes structurelles profondes de la migration irrégulière, de renforcer la protection des personnes, de lutter contre la traite des êtres humains et le trafic des migrants, et d'aborder les défis de la réintégration aux niveaux individuel, communautaire et structurel.

S.E. Amira Elfadil, Commissaire des affaires sociales de la Commission de l'UA, a souligné qu'une réintégration durable nécessitait une compréhension mutuelle entre le pays d'origine et celui d'accueil, guidée par le droit international et le principe de coopération, ainsi que par une responsabilité collective commune. Elle a précisé les principaux cadres juridiques et politiques de l'UA devant orienter les débats lors de l'atelier, dont l'Agenda Afrique 2063, le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et plan

d'action, le Protocole sur le libre mouvement des personnes en Afrique et en zone de libre-échange continentale, tout en insistant aussi sur l'engagement africain dans le paysage global, incluant le Pacte mondial pour les migrations et la coopération entre l'UA et l'UE via le Sommet de La Valette sur la migration et d'autres processus régionaux tels que les Processus de Khartoum et de Rabat. Elle a souligné le fait que l'Afrique et l'Europe devaient unir leurs forces afin de trouver des solutions innovantes en vue de garantir la réintégration durable des migrants et la sécurité et la dignité de l'ensemble des réfugiés et migrants. Elle a invité les participants à engager des dialogues francs et constructifs lors de l'atelier afin de partager les tendances émergentes, les défis, les enseignements comparables et les opportunités pratiques visant à assurer une réintégration durable des migrants de retour.

CADRE THÉORIQUE POUR UNE RÉINTÉGRATION DURABLE

À l'instar du vaste champ de la migration, les définitions entourant le retour et la réintégration manquent d'un consensus général. Cette séance a présenté un cadre théorique pour une réintégration durable, en faisant la lumière sur les critères d'analyse utilisés par les spécialistes et les variables appliquées par les responsables politiques. La séance a également tenu compte du rôle déterminant que jouent les communautés et les facteurs structurels, en soulignant les synergies entre les efforts locaux et régionaux en matière de réintégration et de développement.

Deux experts invités, Mme Kathleen Newland (chargée de recherches et cofondatrice de l'Institut de politique migratoire) et le Professeur Papa Sakho (directeur du Département de géographie, Université de Dakar, Sénégal) ont présenté le thème, puis, M. Nicola Graviano (spécialiste de l'aide au retour volontaire et à la réintégration, siège de l'OIM) a présenté le cadre théorique servant de base à la structure de l'atelier.

Mme Newland (MPI) a réaffirmé l'importance capitale d'étudier la réintégration d'un point de vue holistique, en tenant compte des causes structurelles profondes de la migration irrégulière. Elle a rappelé que la cible 10.7 des Objectifs de développement durable visait à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger et responsable, y compris à travers la mise en place de politiques migratoires planifiées et bien gérées. Elle a ainsi soutenu qu'il était essentiel que toutes les parties prenantes harmonisent et adoptent des politiques migratoires complètes tenant également compte de la réintégration durable. Elle a indiqué que le retour s'inscrivait dans un projet profondément personnel et qu'il était donc essentiel que les principales parties prenantes, à savoir les migrants de retour ainsi que les communautés et dirigeants locaux, y participent efficacement et soient dûment consultées au sujet de leurs besoins et attentes afin de garantir la légitimité, la crédibilité et la durabilité des initiatives de réintégration. Mme Newland a appelé à une vision globale de la réintégration, en mentionnant que cette dernière englobait des questions humanitaires, politiques et relatives au développement, à la sécurité et à la stabilité.

Le Professeur Sakho (UCAD) a mentionné que l'un des plus grands défis était l'absence d'approches claires et de politiques cohérentes en matière de réintégration au niveau national. Il a appelé les États à développer et à adopter des politiques globales tenant compte des principaux bénéficiaires, à savoir les migrants de retour et les communautés. Il a indiqué qu'il était temps de revoir les approches actuelles en matière de réintégration et a préconisé une approche ascendante dans laquelle les communautés et les migrants de retour guideraient des approches innovantes en matière de réintégration prenant en compte leurs situations, besoins et aspirations individuels et collectifs.

M. Nicola Graviano (OIM) a insisté sur le fait que l'idée de durabilité découlait du concept de développement durable, lequel est devenu couramment utilisé à partir du premier Sommet international de la Terre de 1992.⁴ Depuis, de nombreuses variantes et extensions de ce concept se sont développées, mettant l'accent sur l'« exploitation harmonieuse des ressources », la « protection de l'environnement », la « prospérité économique » ou la « justice sociale ». Dans le contexte du retour et de la réintégration, aucune définition commune n'a été convenue par l'ensemble des parties prenantes. Les termes « retour durable » et « réintégration durable » sont souvent utilisés de façon interchangeable dans les domaines de la migration, des questions liées aux réfugiés ou des déplacements. Ces concepts ont différentes significations, en fonction de l'acteur qui les définit (gouvernements, ONU, etc.), du sujet (migrant, réfugié) et du but ultime du retour et de la réintégration.

⁴ « Le développement est durable lorsqu'il répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins » (rapport Brundtland, 1992).

Au vu des divergences de compréhension au sujet de la réintégration durable, l'*approche intégrée* de la réintégration, développée par l'OIM en guise de cadre théorique pour les programmes soutenant la réintégration durable des migrants, a également été introduite au sein de l'Initiative conjointe UE-OIM. L'OIM considère que « *la réintégration est durable lorsque les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de (ré)émigration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par choix et non par nécessité* ».⁵ Cette définition prône une approche holistique et axée sur les besoins, une approche prenant en compte les différents facteurs ayant un impact sur la réintégration, y compris les dimensions économique, sociale et psychosociale, à travers les niveaux individuel, communautaire et structurel.

Après avoir présenté le cadre théorique orientant le format de l'atelier, M. Graviano a souligné les changements récents dans le contexte au sein duquel les programmes d'aide à la réintégration avaient lieu, dont une augmentation des financements versés par un ensemble de donateurs plus diversifiés, de nouveaux acteurs se chargeant des retours volontaires et de la réintégration et, plus important encore, une plus grande attention portée à la durabilité. La séance a indiqué qu'on ne pouvait insister suffisamment sur l'importance d'une coordination efficace et d'une complémentarité entre les partenaires traditionnels et les nouveaux arrivés en vue d'optimiser les ressources limitées et d'éviter tout chevauchement d'efforts. En reconnaissant que bien que les défis auxquels étaient confrontés les migrants n'étaient pas nécessairement nouveaux, les solutions à ces problèmes nécessitaient des approches innovantes afin de devenir durables.

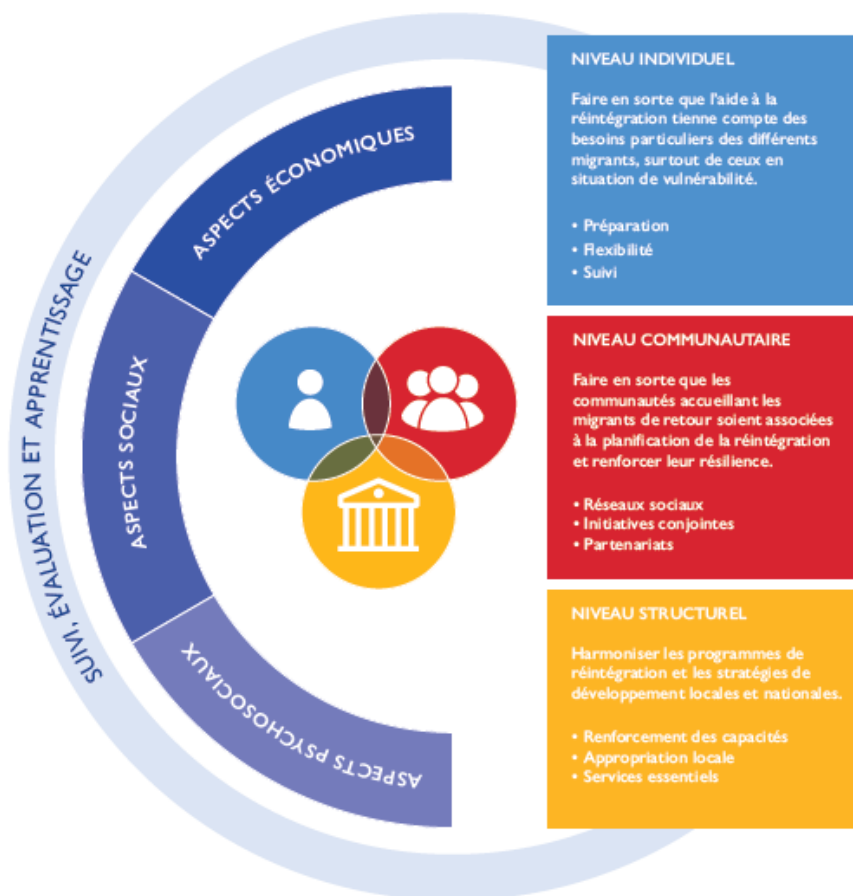


Figure 1. Visualisation des recommandations programmatiques et politiques découlant de l'approche intégrée de la réintégration (Source : OIM).

⁵ OIM (2017) Vers une approche intégrée de la réintégration dans le contexte du retour

SÉANCE 1. CIBLER LES BESOINS PARTICULIERS DES MIGRANTS ET MÉNAGES DE RETOUR DANS LEUR PAYS

Cette séance a examiné les besoins particuliers des migrants et ménages de retour dans leur pays et s'est concentrée sur le niveau d'intervention individuel. L'aide à la réintégration au niveau individuel cherche à donner des moyens d'action aux migrants de retour et à créer un environnement au sein duquel ils peuvent prendre en charge le processus de réintégration. Par conséquent, une approche flexible est nécessaire pour offrir une aide à la réintégration adaptée aux besoins, profils et préférences des migrants de retour, ainsi qu'aux différents contextes de retour. Les participants ont donc discuté de la manière d'identifier et d'aborder les besoins des migrants de retour, notamment ceux se trouvant dans des situations de vulnérabilité, les défis rencontrés en offrant une aide individuelle et les méthodes visant à relever ces défis, tout en veillant à ce que chaque dimension de réintégration (économique, sociale et psychosociale, y compris le traumatisme et les mauvais traitements des migrants) soit abordée.

La séance a débuté par un débat de spécialistes incluant le [Dr. Jefter Mankhwala Hudson](#) (Commissaire adjoint pour les réfugiés, Ministère des affaires intérieures et de la sécurité intérieure du Malawi) ; [M. Sabelo Mbokazi](#) (Chef de la Division du travail, de l'emploi et des migrations, Commission de l'UA) ; [Mme Marianne Fennema](#) (Directrice de programme, ERRIN) et [Mme Awa Benadi](#) (Migrante de retour en Côte d'Ivoire), et a été animée par [M. Michele Bombassei](#) (Spécialiste de la protection et de l'assistance des migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre, OIM), suite à laquelle les participants ont été divisés en groupes de travail, ce qui leur a permis de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés sous forme interactive.



Représentants des gouvernements écoutant les spécialistes lors du premier atelier plénier © OIM 2018

Lors de cette séance, les participants ont identifié plusieurs défis majeurs auxquels était confronté chaque migrant et ménage de retour dans le cadre du processus de réintégration, des recommandations pratiques, ainsi que des expériences concrètes et des réponses programmatiques résumés ci-dessous ;

Défis majeurs d'une réintégration durable au niveau individuel

- ❖ **Modalité de retour** : la migration de retour comprend une palette de cas de figure, allant d'un retour volontaire à forcé, et la modalité de retour impacte à son tour le processus de réintégration. La réintégration est généralement plus simple pour les migrants qui rentrent de manière volontaire. Les migrants qui ont été forcés de quitter leur pays d'accueil sont au contraire susceptibles d'être faiblement motivés à se réintégrer et peuvent avoir l'intention de partir de nouveau de manière irrégulière. Toutefois, atteindre un niveau durable de réintégration est un processus complexe pour tous et est influencé par une série de facteurs.
- ❖ **Aide à court-terme limitée au niveau individuel** : la réintégration est un processus complexe qui nécessite souvent une aide à moyen ou long terme, permettant au migrant de retour de ré-établir une résilience sociale, économique et psychosociale suffisante afin d'être en mesure de s'attaquer aux facteurs de la migration. Les programmes d'aide actuels échouent souvent à offrir une aide suffisante, notamment aux migrants qui sont de retour dans des milieux économiquement faibles, ou aux migrants particulièrement vulnérables et ayant des besoins spécifiques.
- ❖ **Fort accent mis sur les aspects économiques de la réintégration** : la plupart des programmes de réintégration sont principalement conçus pour aborder les aspects économiques de la réintégration, et il existe le risque de négliger les besoins sociaux et psychologiques. De plus, on a tendance à tout

miser sur l'esprit d'entreprise des migrants de retour comme moyen de renforcer leur autonomie. Toutefois, tous les migrants de retour ne possèdent pas les compétences adéquates ou la volonté de devenir entrepreneurs. Dans de nombreux cas, les migrants de retour peuvent manquer de compétences et d'éducation de base pour pouvoir réintégrer le secteur économique avec succès.

- ❖ **Manque de compétences/formation de base des migrants de retour** : dans de nombreux cas, les migrants de retour ont quitté leur pays sans avoir achevé leur scolarité, ou sans avoir acquis les compétences requises pour s'intégrer dans un secteur économique. Ainsi, même après leur retour, la réintégration économique reste souvent un défi, étant donné que la personne doit acquérir des compétences à un rythme accéléré afin d'être en mesure de gagner sa vie décentement.
- ❖ **Aide insuffisamment adaptée aux besoins particuliers des migrants** : au niveau individuel, de nombreux facteurs peuvent déterminer la réintégration réussie d'un migrant. Ces derniers comprennent des caractéristiques personnelles ainsi que des facteurs liés à l'expérience migratoire dans son ensemble. Chaque migrant de retour devrait, par conséquent, recevoir une réponse individualisée à ses besoins spécifiques. Cependant, étant donné que les approches flexibles et individualisées exigent beaucoup de ressources, les réponses génériques sont plus courantes, bien que moins efficaces.
- ❖ **Aide insuffisante aux migrants vulnérables** : la mise en place d'une approche sur mesure est particulièrement importante pour les migrants présentant des vulnérabilités spécifiques (aussi bien préexistantes au processus migratoire qu'intrinsèquement liées à ce dernier), qui sont susceptibles d'avoir des besoins particuliers en matière de protection. Les migrants en situation de vulnérabilité peuvent inclure (sans s'y limiter) les enfants mineurs non accompagnés, les migrants ayant des problèmes de santé, les victimes de la traite des personnes, les migrants en détresse, et les migrants soumis à de mauvais traitements et à l'exploitation, ainsi que les mères célibataires avec enfants. De telles vulnérabilités nécessitent une aide plus poussée dans des domaines essentiels, comme des conseils psychosociaux afin de soulager tout traumatisme vécu, avant même de commencer le processus de réintégration et de permettre aux migrants de retour d'atteindre leur plein potentiel.
- ❖ **Manque de documentation adéquate** : les migrants de retour manquent souvent de documents appropriés (cartes d'identité ou passeports) issus de leur pays d'origine, notamment si leur retour résulte d'un voyage irrégulier et périlleux. Cela a des répercussions sur leur accès aux services de base, comme ouvrir un compte en banque, posséder des cartes SIM ou accéder au crédit. De nombreux migrants de retour rencontrent des difficultés pour obtenir des documents en raison de leur méconnaissance des procédures administratives, parfois complexes, ou de leur manque de documents de base, tels que les actes de naissance.
- ❖ **Stigmatisation des migrants de retour** : les migrants sont souvent stigmatisés à leur retour pour diverses raisons, y compris pour le fait que le retour en lui-même soit perçu comme un échec ou que les migrants de retour soient considérés comme n'étant pas suffisamment riches. De nombreux migrants de retour doivent faire face à la discrimination et à la honte pour ne pas être parvenus à atteindre leur destination prévue et les objectifs qu'ils s'étaient fixés pour un avenir meilleur, ce qui influe beaucoup sur leurs perspectives de réintégration réussie.

Recommandations pratiques

Identification, conseil et aide avant le départ

- ☼ Assurer la disponibilité d'un service de conseil adéquat et la communication d'informations à jour lors de toutes les phases du processus de retour ;
- ☼ Renforcer les mesures précédant le retour, y compris le conseil, la fourniture d'informations et de formations pour offrir aux futurs migrants de retour des informations, compétences, ressources et réseaux adéquats avant leur retour et pour améliorer le niveau de préparation et de prise en charge du processus de la part des migrants de retour et accroître leur autonomie ;

- ✳ Envisager l'établissement de profils des migrants de retour afin de garantir une aide individuelle et ciblée, axée sur les besoins, circonstances, compétences, capacités, vulnérabilités et opportunités disponibles dans les régions de retour afin de cibler correctement les besoins individuels ;
- ✳ Intégrer une aide psychosociale et culturelle destinée aux migrants de retour dès la phase précédant le départ ;
- ✳ Associer les activités précédant le départ à l'aide à la réintégration suivant l'arrivée en vue d'accroître le succès et l'impact à long terme du retour volontaire, à travers une connexion en ligne avec des conseillers dans le pays d'origine, par exemple.

Voyage de retour

- ✳ Promouvoir l'aide au retour volontaire comme une alternative plus digne et humaine au retour forcé ;
- ✳ Aider les migrants de retour à obtenir des pièces d'identité de leur pays d'origine et faciliter la remise des pièces d'identité des migrants (notamment des nouveau-nés) par les pays d'accueil et de transit ;
- ✳ Investir dans des mesures structurelles/à long terme afin de faciliter les procédures d'enregistrement civil dans les pays d'origine, y compris en adoptant des systèmes biométriques intégrés d'enregistrement civil et renforcer les capacités des consulats des pays d'accueil et/ou de transit pour la préparation des pièces d'identité des migrants.

Accueil et aide à l'arrivée

- ✳ Faciliter l'aide immédiate après l'arrivée des migrants, y compris un logement temporaire, une aide psychosociale, une assistance médicale, une aide alimentaire et matérielle, la poursuite du voyage et de petites aides en espèces, jusqu'à ce que l'aide à la réintégration puisse être reçue ;
- ✳ Accroître l'aide offerte aux migrants avec des vulnérabilités particulières afin de fournir des mesures d'orientation et une aide ciblée, telles qu'une aide psychosociale, une thérapie post-traumatique, une assistance médicale, des consultations et une formation ;
- ✳ Veiller à ce que l'ensemble des migrants de retour aient accès à une aide psychosociale afin de traiter d'éventuels traumatismes, mais aussi leur permettre de surmonter de potentiels chocs extérieurs et autres difficultés ;

Aide à la réintégration

- ✳ Accroître la flexibilité des programmes d'aide à la réintégration en vue d'adapter l'offre de soutien ;
- ✳ Garantir une aide personnalisée et ciblée, tenant compte du profil du migrant de retour (ex : âge, sexe et genre, expériences), de ses expériences migratoires spécifiques, de ses facteurs de vulnérabilité, de ses compétences acquises et des circonstances de son retour afin de lui offrir une aide personnalisée qui lui permette et lui donne les moyens d'assumer la responsabilité du processus de réintégration et de faire un choix quant à l'utilisation d'une aide à la réintégration ;
- ✳ Prendre en compte le niveau de développement de la zone/région de réintégration (ex : accès aux services de base) et les attentes des communautés de retour pour soutenir la réintégration de chaque migrant ;
- ✳ Offrir une aide et des conseils aux migrants de retour pour le développement de leur projet de réintégration, y compris, sans s'y limiter, les activités générant des revenus ;
- ✳ Promouvoir l'indépendance économique des migrants de retour, par exemple en soutenant la création de petites entreprises dans des zones où l'économie de marché prospère, en encourageant la (ré-)insertion sur le marché du travail local et en développant les compétences des migrants de retour à travers la scolarisation ou des cours de formation professionnelle et/ou l'utilisation de compétences et connaissances récemment acquises ;
- ✳ Soutenir les migrants de retour qui ne possèdent pas les compétences suffisantes, la volonté ou la motivation de créer leur propre entreprise en leur présentant des opportunités disponibles dans le secteur privé ;
- ✳ Encourager la mise en place de pratiques innovantes, telles que les régimes d'épargne ou d'assurance pour les migrants de retour ;

- ✳ Orienter les migrants de manière efficace vers des débouchés socio-économiques disponibles et une aide psychosociale ;
- ✳ Lutter contre la stigmatisation des migrants de retour au sein de leur famille et garantir une aide psychosociale adéquate aux migrants de retour et à leur famille ;
- ✳ Analyser les possibilités d'aide pour les migrants malades/âgés ;
- ✳ Étudier la dimension pénale de la migration irrégulière qui peut inclure des dettes importantes contractées auprès des trafiquants résultant en une servitude pour dettes et leur impact sur le processus de réintégration.

Suivi et évaluation

- ✳ Garantir un suivi régulier lors des douze premiers mois suivant le retour afin d'accompagner les bénéficiaires dans leur processus de réintégration et vérifier que l'aide reste adéquate.

Exemples pratiques et expériences partagées

Les bonnes pratiques suivantes ont été identifiées et partagées lors des séances plénières et en groupes de travail :

En **Gambie**, des premiers soins psychologiques (PSP) sont offerts à tous les migrants de retour à leur arrivée à l'aéroport. Les PSP et une aide psychosociale plus large sont fournis par des équipes multi-acteurs composées de travailleurs sociaux du Ministère de la Santé et des affaires sociales (gouvernement), de conseillers du Conseil national de la jeunesse (CNJ), de bénévoles de la Croix-Rouge gambienne et d'employés de l'OIM.

En **Guinée**, le gouvernement a organisé les migrants de retour en groupes pour faciliter leur intervention dans le secteur agricole. Des projets d'assainissement ont également été lancés et génèrent des revenus pour les migrants de retour. Le Ministère de l'enseignement technique a développé une politique de formation pour les migrants de retour (création d'agences pour l'emploi, notamment pour les migrants sans formation/compétences de base).

Au **Nigeria**, l'OIM a récemment fait un état des lieux concernant les structures de santé mentale et d'aide psychosociale. S'appuyant sur cette étude, un solide système de premiers soins psychologiques, de dépistages et d'orientations vers des hôpitaux généraux et spécialisés suivant l'arrivée a été développé conformément aux accords signés avec plusieurs hôpitaux de Lagos et d'autres régions comptant de nombreux retours.

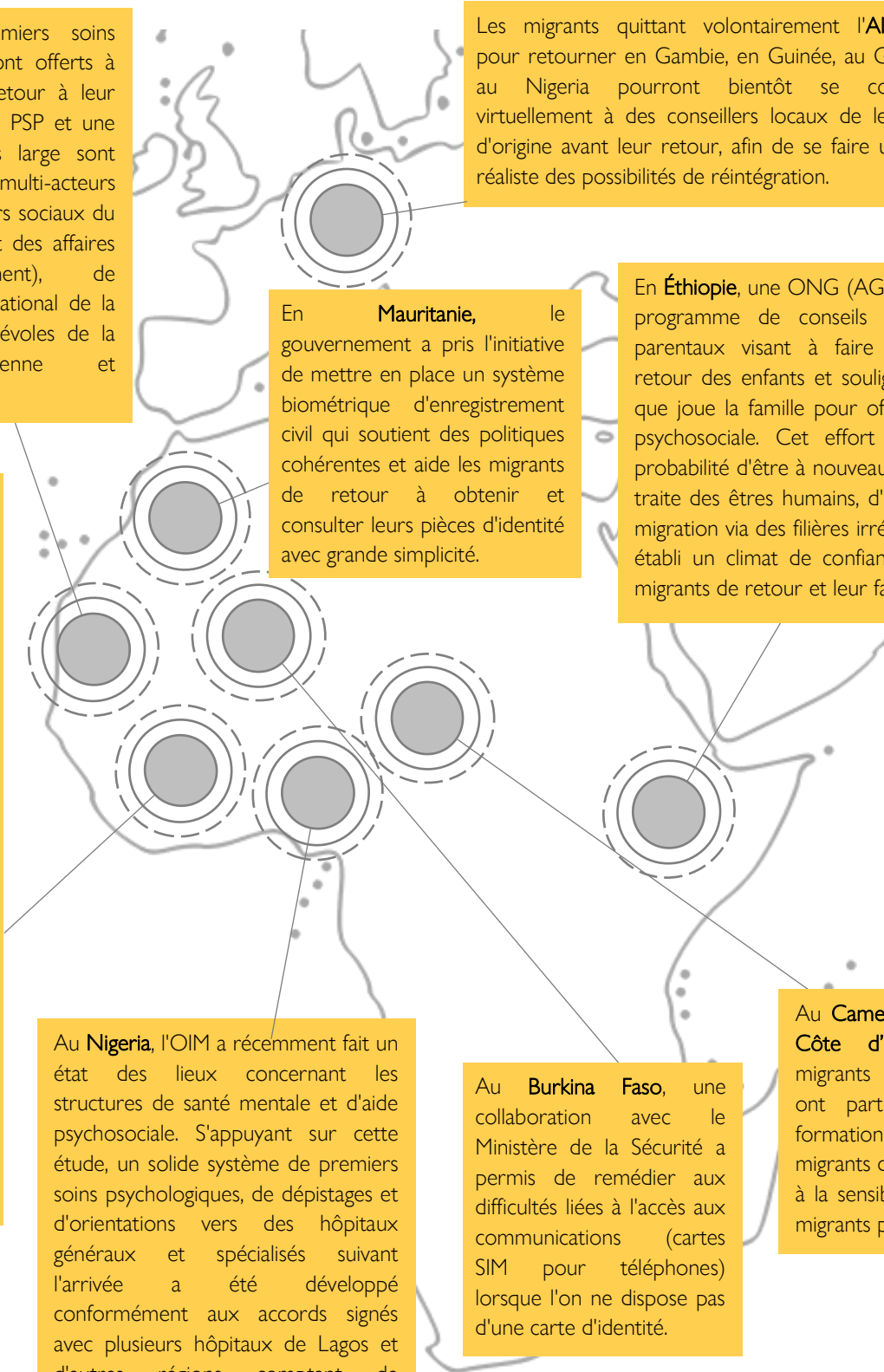
En **Mauritanie**, le gouvernement a pris l'initiative de mettre en place un système biométrique d'enregistrement civil qui soutient des politiques cohérentes et aide les migrants de retour à obtenir et consulter leurs pièces d'identité avec grande simplicité.

Les migrants quittant volontairement **l'Allemagne** pour retourner en Gambie, en Guinée, au Ghana et au Nigeria pourront bientôt se connecter virtuellement à des conseillers locaux de leur pays d'origine avant leur retour, afin de se faire une idée réaliste des possibilités de réintégration.

En **Éthiopie**, une ONG (AGAR) offre un programme de conseils familiaux et parentaux visant à faire accepter le retour des enfants et soulignant le rôle que joue la famille pour offrir une aide psychosociale. Cet effort a réduit la probabilité d'être à nouveau l'objet de la traite des êtres humains, d'une nouvelle migration via des filières irrégulières, et a établi un climat de confiance entre les migrants de retour et leur famille.

Au **Burkina Faso**, une collaboration avec le Ministère de la Sécurité a permis de remédier aux difficultés liées à l'accès aux communications (cartes SIM pour téléphones) lorsque l'on ne dispose pas d'une carte d'identité.

Au **Cameroun et en Côte d'Ivoire**, les migrants de retour ont participé à la formation d'autres migrants de retour et à la sensibilisation de migrants potentiels.



SÉANCE 2. LES COMMUNAUTÉS DE RETOUR DANS LE PROCESSUS DE RÉINTÉGRATION

Cette séance a discuté du rôle des communautés de retour dans le processus de réintégration et de la façon dont les interventions pouvaient être conçues pour contribuer à la capacité d'absorption d'une communauté, pour renforcer les liens entre le processus de réintégration et le développement local, et pour encourager la participation des migrants de retour et de la population n'ayant pas émigré. Elle a étudié les moyens de collaborer avec l'ensemble des parties prenantes au sein de la communauté en vue de tirer parti des compétences des migrants de retour, tout en abordant des questions ayant des répercussions sur la communauté dans son ensemble, telles que ses besoins de développement et sa cohésion sociale.

Le panel était composé de : [M. Smart Hakawa](#) (migrant de retour en Sierra Leone) ; [M. Jean Bernard Toukam](#) (migrant de retour au Cameroun) ; [M. Andreas de Boer](#) (Chef de projet, OIM Burkina Faso) ; [Mme Alemtsehay Dersolign](#) (Chef d'équipe, WISE) et [M. Robert Phiri](#) (Directeur général, Comité des affaires publiques) et a été animé par le [Professeur Papa Sakho](#) (Professeur, UCAD). La table ronde a été suivie de discussions en groupes de travail.



Un migrant de retour partage son expérience lors d'un débat de spécialistes © OIM 2018

Les défis majeurs suivants concernant la réintégration durable au niveau communautaire ont été examinés lors de cette séance, ainsi que les recommandations et exemples de bonnes pratiques identifiés par les participants ;

Défis majeurs de la réintégration durable au niveau communautaire

- ❖ **Absence d'une définition commune de communauté et différences entre les communautés** : les communautés varient selon le milieu : rural, urbain ou même régional. Dans les zones urbaines, la communauté se compose principalement de la famille proche et des amis. Toutefois, la définition de la communauté est essentielle pour saisir le rôle qu'elle peut jouer dans le processus de réintégration et concevoir ensuite des réponses programmatiques pertinentes ;
- ❖ **Capacités limitées des communautés d'accueil** : dans certains cas, il est possible que les communautés d'accueil puissent ne pas posséder les capacités nécessaires pour faciliter la réintégration et puissent manquer d'infrastructures ou de services de base. Dans les milieux où le nombre de migrants de retour est notamment considérable, cela peut entraîner des tensions liées aux ressources disponibles et considérablement entraver la réintégration des migrants ;
- ❖ **Compréhension limitée des besoins communautaires** : l'absence d'évaluation et d'établissement de profil de la communauté pour comprendre ses besoins, priorités et préférences, ainsi que l'impact potentiel que la migration de retour peut avoir sur la communauté dans son ensemble (notamment dans les régions à fort retour), peut entraîner une aide à la réintégration mal adaptée, nuire à la cohésion sociale et entraver la réintégration ;
- ❖ **Perception et stigmatisation associées au retour** : la peur de l'ostracisme et de la stigmatisation constitue un défi majeur pour les migrants tentant de se réintégrer. Les préjugés et perceptions erronées sur les migrants de retour, par exemple la perception de ces migrants comme des « échecs » présente dans certaines communautés, peuvent entraîner des tensions, impacter négativement les liens sociaux et toucher ainsi la durabilité de la réintégration ;
- ❖ **Impact sur la cohésion sociale** : en cas de déséquilibre entre les revenus de chaque migrant de retour recevant une aide à la réintégration et ceux des autres membres de la communauté, cela peut

perturber la cohésion sociale. De plus, du ressentiment peut également naître dans les communautés si l'aide à la réintégration reçue par le migrant de retour est perçue comme étant une récompense injustifiée envers les migrants de retour par opposition aux populations locales n'ayant pas émigré.

Recommandations pratiques

Évaluation et profil des besoins communautaires

- ✧ Effectuer des évaluations dans les principales communautés où retournent les migrants pour veiller à ce que les activités de réintégration répondent à leurs besoins et priorités ;
- ✧ Dans la mesure du possible, inclure les communautés dans ces processus d'évaluation en vue de mieux harmoniser les activités de réintégration avec leurs besoins et priorités et de veiller à ce que les communautés ne soient pas négativement affectées ou ne fassent pas l'objet de discriminations en raison des mesures prises ;
- ✧ Identifier et combler les lacunes dans les services et les autres besoins de la population n'ayant pas émigré dans les communautés d'accueil ;
- ✧ Partager les résultats de l'évaluation du projet avec les communautés pour tirer des enseignements des précédents projets ;
- ✧ Mettre en place des initiatives de réintégration communautaire, d'après les profils communautaires, le cas échéant. Utiliser des outils d'évaluation communautaire qui facilitent l'échange de bonnes pratiques dans les différents contextes.

Appropriation locale

- ✧ Fournir des informations adéquates permettant aux communautés et aux migrants de retour de faire des choix éclairés en ce qui concerne les initiatives de réintégration ;
- ✧ Faire participer inclusivement les communautés aux programmes de réintégration dès le début pour favoriser l'appropriation locale d'initiatives et renforcer par conséquent la durabilité après la fin de l'aide ;
- ✧ Collaborer avec toute plateforme/tout forum/tout mécanisme de consultation communautaire existant(e) afin de garantir continuité et appropriation ;
- ✧ Envisager des programmes qui contribuent à la capacité d'absorption d'une communauté et renforcent également les liens entre la migration de retour et le développement local ;
- ✧ Promouvoir des initiatives favorisant la cohésion sociale entre les migrants de retour et leur communauté, en permettant à la communauté de tirer profit des compétences des migrants de retour, tout en abordant les questions ayant des répercussions sur l'ensemble de la communauté, dont les besoins de développement.

Participation des communautés à la réintégration

- ✧ Promouvoir des activités conjointes de réintégration encourageant la participation inclusive des migrants de retour et des populations n'ayant pas émigré afin de répondre aux besoins ciblés des communautés tout en favorisant la cohésion sociale entre les deux groupes (ex : activités conjointes génératrices de revenus, programmes locaux consacrés à l'emploi) ;
- ✧ Envisager l'aide et la participation de groupes de la diaspora dans le développement et la mise en place d'initiatives communautaires de réintégration.

Soutien et réseaux entre pairs

- ✧ Envisager des groupes de soutien, réseaux et autres programmes de mentorat entre pairs afin d'encourager le partage de connaissances, d'expériences, de soutien émotionnel, social ou pratique entre les migrants de retour et l'ensemble de la communauté ;
- ✧ Encourager le rétablissement des réseaux des migrants de retour en faisant participer activement les membres de la famille, les amis et la communauté locale dans le processus de réintégration (psycho)sociale.

Lutte contre la stigmatisation envers les migrants de retour

- ✿ Promouvoir des activités de sensibilisation au sein de la communauté et, à chaque fois que cela est possible, commencer à les mettre en place avant le retour ;
- ✿ Utiliser le sport, l'art, le théâtre, le cinéma, la musique et l'industrie créative pour rassembler les migrants de retour et leur communauté et favoriser la réintégration et la cohésion sociale ;
- ✿ Encourager les migrants à parler de leur expérience migratoire et mettre en place des réseaux d'échange locaux pour discuter de la migration, du retour et des problèmes liés à la réintégration ;
- ✿ Établir des programmes de médiation entre les migrants et leur communauté pour désamorcer tout conflit potentiel, si nécessaire.

Suivi et évaluation

- ✿ Garantir le suivi des besoins et du bien-être de la communauté pendant et après les interventions au niveau communautaire afin d'adapter ces dernières si nécessaire et de mieux comprendre leur résultat. Envisager la participation de non-migrants dans le suivi des interventions en vue de renforcer l'obligation de rendre des comptes.

Exemples pratiques et expériences partagées

Les bonnes pratiques suivantes ont été identifiées et partagées lors des séances plénières et en groupes de travail :

En **Guinée**, l'OIM a utilisé des plans de développement urbain afin d'identifier des projets potentiels pour l'engagement des migrants de retour, associant une approche « travail contre rémunération » à une sensibilisation dans les écoles. Les migrants de retour sont encouragés à unir leurs forces dans des projets collectifs après avoir fait connaissance les uns avec les autres lors de travaux pour la communauté. Les exemples de projets collectifs vont de l'élevage de volailles aux restaurants ou à la fabrication de savons.

Au **Burkina Faso**, l'OIM a établi une campagne de sensibilisation dans 8 villages. Cette dernière comprenait des matchs de football entre les jeunes des villages et les migrants de retour. Lors de la mi-temps, des jeux de rôle ont été organisés sur les perceptions/comportements des migrants et de leur communauté. Une évaluation ultérieure a indiqué une amélioration des comportements.

Les consultations communautaires à Bosasso, en **Somalie**, ont permis à la communauté de déterminer la priorité à accorder à leurs besoins et de concevoir un programme visant à améliorer les installations gouvernementales locales pour assurer un meilleur accès aux services.

En **Jamaïque et au Mexique**, des groupes d'anciens migrants de retour se sont organisés pour accueillir les nouvelles arrivées à l'aéroport, créer des activités économiques communes, et offrir une aide indispensable à d'autres migrants se trouvant dans des situations similaires.

Au **Burkina Faso**, les migrants de retour et les membres des communautés dans les régions à fort retour se réunissent dans des activités « travail contre rémunération », en se concentrant essentiellement sur le nettoyage ou la réhabilitation des espaces publics, pour faire un pont entre l'aide à l'arrivée et les besoins de réintégration à plus long terme.

En **Éthiopie**, l'OIT a identifié les zones dont sont originaires la plupart des travailleurs domestiques dans la région du Golfe et a identifié des opportunités pour soutenir ces communautés via des programmes de démarginalisation économique.

En vue de faciliter le retour des réfugiés, le **HCR** lance des travaux préparatoires dans les communautés avant le retour. Des discussions de sensibilisation sont tenues avec les responsables des communautés pour partager des informations sur le groupe de migrants de retour et identifier les obstacles potentiels.

SÉANCE 3. RÉINTÉGRATION DURABLE : INTERVENTIONS STRUCTURELLES

Pour réaliser son plein potentiel en matière d'efficacité et de durabilité, la réintégration doit inclure des interventions au niveau structurel, en améliorant la fourniture de services essentiels aux migrants de retour et à la population n'ayant pas émigré, et en promouvant une bonne gestion des migrations. Cette séance a examiné les bonnes pratiques en vue d'harmoniser les programmes de réintégration et les stratégies de développement nationales et locales, ainsi que les mesures concrètes visant à améliorer la coopération entre les différents acteurs avant et après le retour. Les participants ont également discuté des méthodes à suivre pour que la réintégration fasse partie intégrante des stratégies nationales de gestion des migrations, et des mesures nécessaires pour consolider les autorités nationales et leur permettre d'offrir des services de réintégration fondés sur des preuves statistiques aux migrants de retour et de créer des réseaux et mécanismes d'orientation nationaux. La séance a également abordé les enseignements tirés de domaines d'application complémentaires tels que la (ré)intégration des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ainsi que les stratégies, outils et indicateurs destinés à contrôler la durabilité des mesures de réintégration.

Les participants à la séance comprenaient : [M. Daouda Dit Aba Fané](#) (Démographe et Coordinateur des migrations, Institut national de statistique du Mali) ; [S.E. Lawal Mohammed Hamidu](#) (Directeur en charge des réfugiés et migrants, Commission nationale pour les réfugiés, migrants et PDI du Nigeria) ; [Mme Moira Feil](#) (Députée, Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement) et [Mme Aurelia Segatti](#) (Spécialiste de la migration de travail, OIT). Cette séance a été animée par [Mme Kathleen Newland](#).

Lors de la séance, les participants ont abordé les défis liés à la réintégration au niveau structurel et ont partagé leurs points de vue et expériences sur la manière de répondre à ces problèmes, ainsi que des exemples pratiques de réponses et d'interventions programmatiques.



Intervenants débattant des interventions structurelles © OIM 2018

Défis majeurs de la réintégration durable au niveau structurel

- ❖ **Absence d'instruments juridiques et de cadres législatifs propices au retour et à la réintégration** : la capacité d'un migrant de retour à réussir sa réinsertion sociale est influencée par la situation politique, institutionnelle, environnementale, économique et sociale présente dans son pays d'origine. L'absence de politiques et d'instruments juridiques adéquats en matière de retour et de réintégration, notamment dans le cadre de retours extrêmement nombreux, peut créer un vide et une incertitude juridiques entre les différentes parties prenantes et les différents migrants de retour. Un tel manque de lignes directrices claires et de procédures opérationnelles standards peut provoquer des approches incohérentes et un chevauchement d'efforts.
- ❖ **L'insuffisance des services publics et la faiblesse du secteur privé** ont des répercussions sur l'accès des migrants à l'emploi et aux services de base, tels que le logement, l'éducation, la santé et l'aide psychosociale, ce qui risque d'amoinrir leur confiance dans les capacités de l'État. De même, si les capacités et infrastructures n'offrent pas un niveau de service, de protection et d'assistance adéquat aux migrants de retour ainsi qu'à la population locale, la réintégration est susceptible de rencontrer des difficultés.
- ❖ **Les ressources humaines et financières limitées ainsi que les priorités nationales concurrentes** peuvent fortement limiter le niveau et la qualité de l'aide pouvant être offerte aux migrants de retour et

impliquent très souvent de devoir faire des choix difficiles parmi d'autres priorités concurrentes tout aussi urgentes et nécessitant autant de ressources.

- ❖ **Une coopération et une coordination limitées** entre les acteurs concernés, locaux et internationaux, gouvernementaux et non-gouvernementaux, publics et privés, peuvent entraîner un chevauchement d'efforts et un manque d'efficacité, ce qui entrave souvent la fourniture d'une aide sociale efficace à la population dans son ensemble et en particulier, aux migrants de retour. Le niveau de coopération entre les différents ministères gouvernementaux aux divers mandats (ex : intérieur, affaires étrangères, et travail et affaires sociales) au niveau local et national, et le degré d'engagement du secteur privé, de la diaspora et de la société civile sont également faibles dans certains cas. De plus, la coordination et le partage d'informations entre les bailleurs, les organisations internationales et la société civile peuvent être insuffisants et entraîner un chevauchement d'efforts ou un engagement moins efficace ;
- ❖ **Dialogue et coopération insuffisants entre les pays d'origine, de transit et d'accueil** : l'efficacité du dialogue et de la coopération entre les différents pays concernés par le processus migratoire, y compris pour ce qui est de la coopération Sud-Sud, est souvent limitée, ce qui empêche la mise en place de projets de réintégration exhaustifs et intégrés ;
- ❖ **L'assurance d'une appropriation locale et d'un partage des responsabilités** : la gestion du retour et de la réintégration doit s'inscrire dans un partage des responsabilités ; aucune entité unique n'a la capacité, l'influence ou le mandat pour aborder seule les profondes implications qu'ont le retour et la réintégration sur une large gamme de parties prenantes. Parallèlement, la participation du gouvernement est essentielle pour veiller à ce que le retour et la réintégration fassent partie des politiques nationales et locales et soient harmonisés avec les plans de développement.

Recommandations pratiques

Renforcement des capacités

- ☼ Encourager les pays à renforcer leurs capacités au niveau national et local afin d'offrir des services de réintégration à travers une aide technique et institutionnelle telle que des examens des lois et politiques, l'adoption d'orientations et de cadres pratiques, des conseillers détachés ou internes, et des activités de formation ciblées ;
- ☼ Soutenir les gouvernements dans la création de centres d'informations/de ressources pour les migrants de retour en vue de faciliter l'obtention d'informations et de services et l'orientation vers d'autres infrastructures et services pertinents ;
- ☼ Inciter les médias à modeler l'opinion publique. Collaborer avec des journalistes pour sensibiliser à la migration, au retour et aux dangers de la migration irrégulière.

Dialogue et partenariats

- ☼ Encourager la coopération et le dialogue entre les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux dans le processus de retour et de réintégration au niveau international, régional, national et infranational afin de favoriser les échanges et une compréhension commune des enseignements et des défis pour guider l'élaboration des politiques ;
- ☼ Accroître l'appropriation et la durabilité des opérations de réintégration en impliquant les gouvernements et les sociétés civiles dans la conception de programmes de réintégration ;
- ☼ Mettre en place une coordination et des mécanismes d'orientation au niveau national pour encourager la complémentarité et la cohérence au sein des activités de réintégration et entre les acteurs, y compris entre les organismes donateurs ;
- ☼ Envisager de désigner des coordonnateurs/ organismes chefs de file ou unités de référence pour coordonner les initiatives et aides à la réintégration.

Suivi et évaluation

- ✦ Encourager une mise en place systématique et à long terme de systèmes complets et harmonisés en matière de collecte, de suivi et d'évaluation des données pour contribuer à déterminer quelles sont les interventions qui auront le plus gros impact dans les différents contextes de retour et de réintégration et établir une base à partir de laquelle il est possible d'apprendre, d'adapter et d'améliorer les initiatives de réintégration.

Exemples pratiques et expériences partagées

Les bonnes pratiques suivantes ont été identifiées et partagées lors des séances plénières et en groupes de travail :

Au **Burkina Faso**, des représentants du Ministère de l'action sociale se chargent quotidiennement d'aider et de suivre les migrants de retour, contribuant ainsi à la durabilité du système établi et renforçant les capacités du gouvernement.

En **Tunisie**, l'OIT soutient la professionnalisation de l'agence nationale pour l'emploi, qui s'adresse aussi bien aux non-migrants qu'aux migrants de retour pour un accès au marché du travail.

Le gouvernement du **Kenya** a récemment lancé un Mécanisme de coordination nationale sur la migration, une plateforme de coordination gouvernementale et interinstitutions qui sera responsable de la gestion de la migration nationale. Cet organisme offrira une plateforme commune aux ministères, départements ministériels et acteurs non gouvernementaux concernés.

En **Côte d'Ivoire**, l'OIM a organisé une « journée portes ouvertes de réintégration » consistant en une sortie éducative faisant participer tous les partenaires concernés, la presse et les donateurs pour visiter un projet de réintégration, discuter avec les bénéficiaires et exposer les défis et solutions, ce qui a ainsi permis à tous les acteurs de mieux comprendre la réalité et la complexité de l'aide apportée aux migrants de retour en vue d'une réintégration durable.

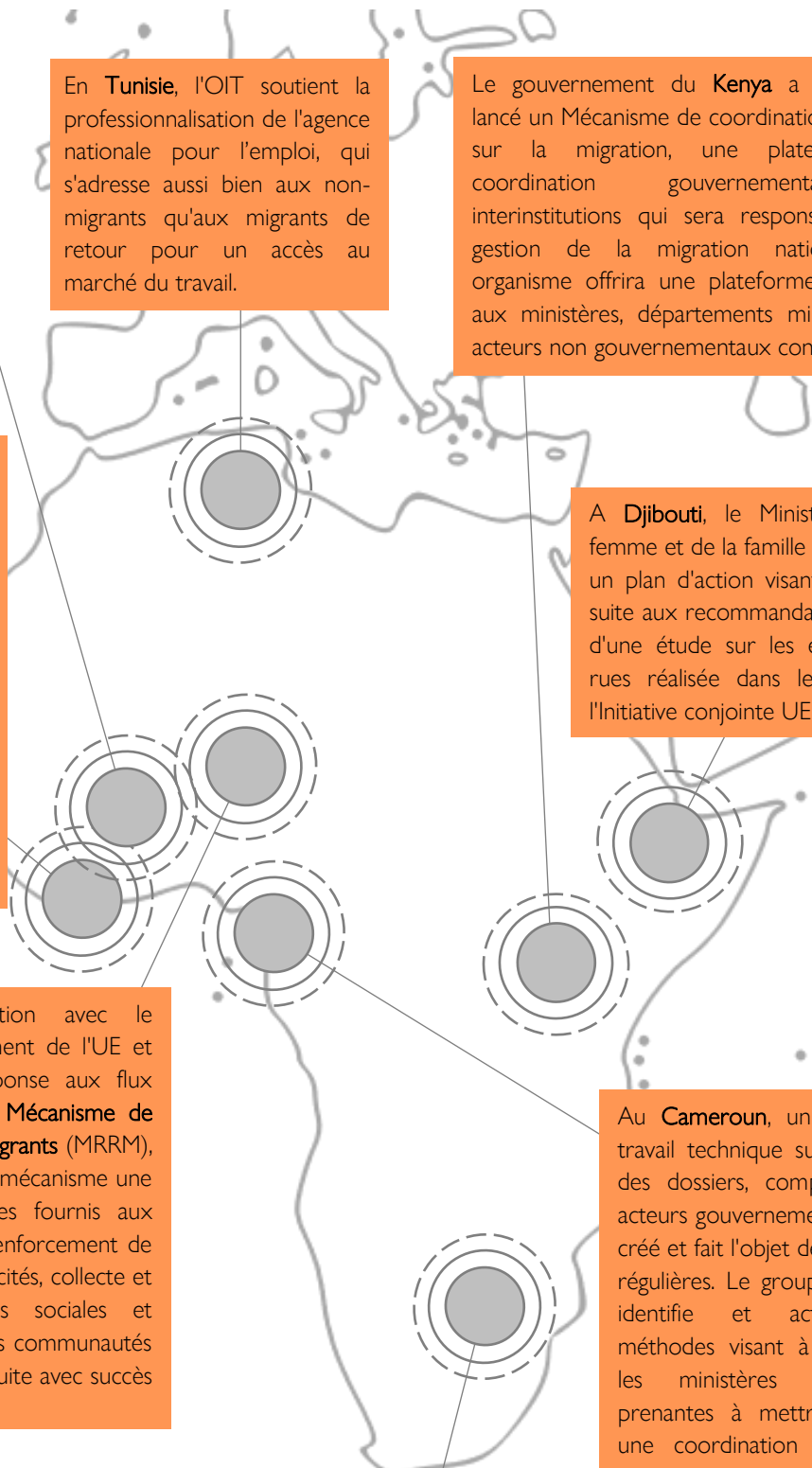
A **Djibouti**, le Ministère de la femme et de la famille planche sur un plan d'action visant à donner suite aux recommandations issues d'une étude sur les enfants des rues réalisée dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM.

Au **Niger**, l'OIM, en coopération avec le gouvernement et grâce au financement de l'UE et d'autres donateurs, soutient la réponse aux flux migratoires complexes à travers le **Mécanisme de réponse et de ressources pour les migrants (MRRM)**, qui rassemble dans un seul et même mécanisme une large gamme de services et d'aides fournis aux migrants, dont : assistance directe, renforcement de la protection, renforcement des capacités, collecte et analyse de données, perspectives sociales et économiques pour les migrants et les communautés locales. Cette approche a été reproduite avec succès dans d'autres pays d'Afrique.

Au **Cameroun**, un groupe de travail technique sur la gestion des dossiers, comprenant des acteurs gouvernementaux, a été créé et fait l'objet de formations régulières. Le groupe de travail identifie et actualise les méthodes visant à encourager les ministères et parties prenantes à mettre en place une coordination efficace de l'aide ; valide les projets de réintégration et les projets de micro-entreprises des migrants de retour et guide des approches de réintégration conformes aux besoins évalués et au contexte du pays.

La CEDEAO a constitué des groupes thématiques pour veiller au partage des informations et des pratiques entre les États membres de la CEDEAO en matière de questions migratoires (projet FMM Afrique de l'Ouest).

Au **Malawi**, l'OIM et le Ministère malawien du Genre, des Enfants, des Handicaps et du Bien-être social ont formé des équipes de district pour qu'elles puissent offrir une aide psychosociale aux migrants de retour.



SÉANCE DE CLÔTURE

La séance de clôture de l'atelier a résumé les recommandations clés, les bonnes pratiques et les enseignements tirés ayant été identifiés par les participants et a exposé la voie à suivre pour redoubler d'efforts afin de soutenir la réintégration durable de tous les migrants.

M. **George Mukundi Wachira** a résumé les recommandations formulées lors des séances et les experts **Mme Kathleen Newland** et le **Professeur Papa Sakho** ont partagé leurs réflexions et conclusions personnelles concernant l'atelier, en soulignant :



Le représentant de la Commission européenne présentes ses observations finales lors de l'atelier technique UA-UE sur la réintégration durable, © OIM

- L'importance d'associer les mesures de réintégration à des stratégies de développement national plus vastes, en répondant aux besoins à long terme des migrants de retour et de la population locale ;
- La nécessité d'encourager une coopération et coordination étroites entre les différents acteurs concernés par le processus de réintégration ;
- L'importance de s'employer à résoudre les facteurs de la migration irrégulière, en gardant toutefois à l'esprit que ces facteurs ne sont pas toujours négatifs (pauvreté, discrimination, opportunités limitées, etc.) mais sont également liés à des ambitions, aspirations et souhaits personnels/familiaux/communautaires ;
- La nécessité de davantage parler du récit des migrants de retour et de transformer ces récits de victimisation en récits de courage, sacrifice et ambition ;
- Le fait que la migration irrégulière et le retour et la réintégration aient lieu dans le cadre de grandes inégalités existant dans le monde ;
- La nécessité de mieux aborder la dimension de genre en matière de retour et de réintégration, en se penchant sur les vulnérabilités et besoins particuliers des femmes, filles et garçons migrants, mais aussi sur l'impact potentiel du genre, y compris sur les normes de genre locales ainsi que sur l'évolution sociale ;
- L'importance de l'engagement du secteur privé non seulement dans sa contribution au développement via la promotion d'une croissance inclusive et de la création d'emplois, mais aussi à la réintégration ;
- L'idée de promouvoir de nouvelles façons de veiller à ce que les ménages disposent de filets de sécurité en cas de guerre, de sécheresse, de crise économique, etc. et n'aient pas à recourir à la migration irrégulière.

Les réflexions susmentionnées ont été suivies par des observations finales présentées par les représentants des membres du Groupe de travail UA-UE-ONU sur la situation des migrants en Libye.

M. Martin Manteaw, Représentant adjoint, Direction régionale de l'Éthiopie, HCR a souligné l'importance d'une approche pangouvernementale ainsi que d'une appropriation et d'un leadership du gouvernement dans le processus de réintégration. Il a indiqué que les dimensions d'âge et de genre devaient être intégrées à toutes les interventions en mettant l'accent sur des approches participatives et fondées sur les droits et que la durabilité devait être garantie en répondant aux besoins de chaque migrant et des communautés et en incluant divers acteurs dans le processus de réintégration. Enfin, il a attiré l'attention sur le fait que l'on devait accorder la priorité à l'octroi de documents juridiques parmi les différentes interventions.

Mme Maureen Achieng, Chef de mission et représentante de l'UA/CEA/IGAD, OIM a souligné que l'atelier contribuait à une plus grande sensibilisation aux rôles respectifs des parties prenantes dans la réintégration et enrichissait l'ensemble des participants grâce aux expériences et points de vue des différents acteurs. Bien que mettant en lumière les différents niveaux de réintégration (individuel, communautaire et structurel), elle a notamment mis en évidence la nécessité d'intégrer pleinement les communautés au processus à travers leur prise en charge accrue. Elle a par ailleurs souligné la nécessité de promouvoir des groupes de soutien constitués de pairs et d'accroître l'utilisation des données et de la technologie dans le cadre de l'aide à la réintégration.

M. Stefano Signore, Chef d'unité migration et emploi, DG DEVCO, CE a insisté sur la pertinence de cet atelier et s'est réjoui des discussions concrètes, ciblées et axées sur les solutions, malgré la complexité de la réintégration en termes de contexte, de modèles et de réponses migratoires. Il a indiqué le rôle essentiel des gouvernements dans l'élaboration des politiques de retour et de réintégration, mais a également souligné la nécessité de renforcer les partenariats et la coopération entre l'ensemble des acteurs et d'associer la réintégration aux politiques migratoires et de développement. Le double rôle des migrants de retour a également été fortement souligné en vue de fournir des informations exactes et une sensibilisation et de soutenir le développement et le bien-être économiques des communautés locales. Enfin, M. Signore a insisté sur le caractère concret des travaux menés par le Groupe de travail tripartite et certains résultats tangibles de cet atelier à exercer dans le cadre du Centre de gestion des connaissances sur le retour et la réintégration UE-OIM, qui contribue à une gestion, une surveillance et à des efforts d'évaluation des connaissances à l'échelle mondiale, comprenant : le lancement d'une plateforme en ligne de partage des connaissances, la création d'un réseau entre les participants à l'atelier sous la forme d'une communauté virtuelle de pratique, et l'inclusion des idées de recherche identifiées lors de l'atelier dans les sujets de recherche possibles devant être commandés par le KMH.

S.E. Amira Elfadil, Commissaire des affaires sociales de la Commission de l'UA, a remercié tous les participants et les a exhortés à tenir compte des recommandations et des résultats de l'atelier ainsi qu'à poursuivre le processus et le dialogue. Rappelant les circonstances de la création du Groupe de travail UA-UE-ONU sur la situation des migrants en Libye et partageant ses impressions concernant sa visite d'un centre de rétention en Libye, elle a souligné la responsabilité et la nécessité mutuelles de collaborer afin de faire face à la situation. Elle a toutefois précisé que le retour ne constituait qu'une première étape devant être intégrée à des efforts accrus en matière de réintégration. À cet égard, elle a souligné la nécessité d'aborder la dimension de genre et de répondre aux besoins des enfants en termes de réintégration ainsi que la nécessité de faire participer plus activement les migrants de retour afin de trouver des solutions concrètes. Enfin, S.E. Elfadil a insisté sur l'importance stratégique du partenariat entre l'AU et l'UE et entre les deux continents.

ANNEXES

Annexe I. RÉSUMÉ DES LACUNES IDENTIFIÉES EN MATIÈRE DE RECHERCHE

Tout au long de l'événement, les parties prenantes ont insisté maintes fois sur la nécessité de rassembler davantage de données pour guider les politiques et programmes de réintégration et ont soutenu une amélioration de la gestion et du réseau de connaissances des professionnels œuvrant à la réintégration. D'après les trois séances d'atelier et les discussions des groupes de travail, les thèmes suivants ont été classés prioritaires en vue de futures recherches (l'ordre ne reflète pas la priorité) :

Enfants

- Étudier les défis spécifiques auxquels doivent faire face les enfants migrants de retour lors de leur réintégration, en recommandant des normes de protection minimum, des bonnes pratiques et des mesures de soutien efficaces.

Genre

- Étudier la dimension de genre en matière de retour et de réintégration, y compris les vulnérabilités et besoins particuliers auxquels sont confrontés les femmes, garçons et filles, mais aussi l'impact potentiel du genre, y compris sur les communautés locales en ce qui concerne les normes de genre et l'évolution sociale.

Migrants renvoyés de force

- Étudier les tendances, défis et opportunités en matière d'aide à la réintégration et de résultats en découlant suite à un retour forcé. Recommander et piloter des stratégies innovantes pour recueillir des données sur cette population notoirement difficile à suivre.

Bien-être psychosocial

- Mesurer l'impact de l'aide à la réintégration (ou des interventions individuelles) sur le bien-être des migrants, y compris les besoins particuliers des migrants renvoyés de force. Souligner les stratégies innovantes et fructueuses en matière d'aide à la réintégration psychosociale.

Zones rurales vs. urbaines de retour

- Mesurer et comparer les résultats, défis et opportunités liés à la réintégration dans les communautés rurales et urbaines de retour.

Réintégration au niveau structurel

- Développer des lignes directrices transférables en vue d'inclure la réintégration dans les plans de développement au niveau national, régional et local.
- Étudier le potentiel d'une approche pangouvernementale de la réintégration afin de mieux refléter les intérêts et la participation des citoyens, des communautés, de la population locale, des faiseurs d'opinion et du secteur privé.

Annexe II. PARTICIPANTS

L'Atelier technique sur la réintégration a réuni plus de 60 représentants de l'Union africaine, des États membres de l'UA, de l'Union européenne, des États membres de l'UE, du HCR, d'autres agences de l'ONU, de la société civile, et des migrants de retour. Plus spécifiquement, les représentants suivants étaient présents :

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL UA-UE-ONU SUR LA SITUATION DES MIGRANTS EN LIBYE

- Représentants de l'UA
- Représentants de l'UE
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)

ÉTATS MEMBRES

- États membres de l'Union africaine : Algérie, Éthiopie, Guinée, Malawi, Mali, Nigeria, Soudan
- États membres de l'Union européenne : Allemagne, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Pays-Bas, Royaume-Uni

PARTENAIRES

- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Agar Ethiopia Charitable Society (AGAR), Éthiopie
- Maarij Foundation for Peace and Development (MFPD)
- Comité des affaires publiques, Malawi
- Forum Général des Organisations Non Gouvernementales Arabo-africaines (FONGAF)
- Organization Women in Self Employment (WISE), Éthiopie

MIGRANTS DE RETOUR ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Sierra Leone

Annexe III. ORDRE DU JOUR

1^{er} jour : mardi 27 novembre 2018

Horaires	Activités
9:00	Enregistrement
9:30 - 10:00	<p><i>Séance d'ouverture – Allocution de bienvenue</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Martin Manteaw (Représentant adjoint, Éthiopie, HCR) • Mme Renate Held (Directeur du Département de la gestion des migrations, OIM) • Mr. Nicolás Berlanga Martinez (Conseiller en migration, SEAE) • Son. Exc. Amira Elfadil (Commissaire des affaires sociales, CUA)
10:00 - 10:30	<i>Photo de groupe et pause-café</i>
10:30 - 11:15	<p><i>Cadres conceptuels pour la réintégration durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Kathleen Newland (Chargée de recherches et cofondatrice, MPI) • Prof. Papa Sakho (Directeur du Département de géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
11:15 - 11:45	<p><i>Présentation des thèmes de discussion et du format de l'atelier</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Nicola Graviano (Spécialiste de l'aide au retour volontaire et à la réintégration, OIM)
11:45 - 13:00	<p><i>1ère table ronde : Cibler les besoins spécifiques des migrants et des ménages de retour</i></p> <p><u>Animateur</u> : M. Michele Bombassei (Spécialiste de la protection et de l'assistance des migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre, OIM)</p> <p><u>Intervenants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr. Jefter Mankhwala Hudson (Commissaire adjoint pour les réfugiés, Ministère de l'intérieur et de la sécurité intérieure de Malawi) • M. Sabelo Mbokazi (Chef de la Division du travail, de l'emploi et des migrations, CUA) • Mme Marianne Fennema (Directrice de programme, ERRIN) • Mme Awa Benadi (Côte d'Ivoire)
13:00 - 14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00 - 15:30	<p><i>Session de travail en groupes au cours de laquelle les participants discuteront des questions suivantes:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Comment les gouvernements, la communauté internationale, la société civile et les communautés locales peuvent-ils veiller à ce que les besoins de chaque migrant de retour soient pris en compte, y compris ceux qui sont vulnérables ?</i> - <i>Quels sont les défis et les exemples de meilleures pratiques en matière d'aide à la réintégration dans les dimensions économique, sociale et psychosociale ?</i> - <i>Quelles sont les données manquantes pour mesurer les résultats de la réintégration au</i>

	<p><i>niveau individuel ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>De quelle manière pouvons-nous suivre les résultats de la réintégration durable des migrants de retour ?</i>
15:30 - 16:00	<i>Pause-café</i>
16:00 - 17:00	<i>Restitution des groupes de travail et discussions</i>
18:30	<i>Cocktail (Jupiter International Hotel Cazanchise)</i>

2^{ème} jour : mercredi 28 novembre 2018

Horaires	Activités
9:00 - 10:00	<p><i>2ème table ronde : la communauté d'origine et le processus de réintégration</i></p> <p><u>Animateur</u> : Prof. Papa Sakho (Directeur du Département de géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar)</p> <p><u>Intervenants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Smart Hakawa (Sierra Leone) • M. Jean Bernard Toukam (Cameroun) • M. Andreas de Boer (Chef de projet au Burkina Faso, OIM) • Mme Alemtsehay Dersolign (WISE, Ethiopie) • M. Robert Phiri (Directeur général, Public Affairs Committee)
10:00 - 10:30	<i>Pause-Café</i>
10:30 - 11:45	<p><i>Session de travail en groupes, au cours de laquelle les participants discuteront des questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Comment pouvons-nous faire en sorte de répondre aux besoins des migrants de retour et des membres de la communauté ?</i> - <i>Quels sont les défis et les bons exemples d'activités favorisant la cohésion sociale au niveau communautaire et comment pouvons-nous en mesurer l'impact ?</i> - <i>Comment les migrants de retour peuvent-ils contribuer au développement de la communauté ?</i>
11:45 - 12:30	<i>Restitution des groupes de travail et discussions</i>
12:30 - 13:30	<i>Déjeuner</i>

13:30 -14:30	<p><i>3^{ème} table ronde : Réintégration durable : interventions structurelles et approche pangouvernementale</i></p> <p><u>Animateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Kathleen Newland (Chargée de recherches et cofondatrice, MPI) <p><u>Intervenants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Daouda Dit Aba Fané (Démographe et Coordinateur des migrations, Institut national de statistique du Mali) • H.E. Lawal Mohammed Hamidu (Directeur en charge des réfugiés et migrants, Commission nationale pour les réfugiés, migrants et PDI du Nigeria) • Mme Moira Feil (Députée, Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement) • M. Aurelia Segatti (Spécialiste de la migration de travail, OIT)
14:30 - 15:30	<p><i>Session de travail en groupes, au cours de laquelle les participants discuteront des questions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Comment les pays de l'UA envisagent-ils la réintégration et les responsabilités gouvernementale et individuelle ?</i> - <i>Comment pouvons-nous assurer une coordination intersectorielle en matière de réintégration ? Comment pouvons-nous encourager la coordination englobant l'ensemble du gouvernement ?</i> - <i>Quels sont les défis / besoins auxquels les autorités des pays de retour font face en matière d'appui à la réintégration ?</i> - <i>Comment pouvons-nous intégrer la réintégration aux plans de développement locaux et nationaux ?</i> - <i>Quelles mesures peuvent être mises en œuvre pour renforcer la gouvernance des migrations dans le domaine de la réintégration ?</i>
15:45 - 16:15	<p><i>Restitution des groupes de travail et discussions</i></p>
16:15 - 16:45	<p><i>Pause-Café</i></p>
16:45 -17:15	<p><i>Présentation et réexamen des principales recommandations/bonnes pratiques et voie à suivre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Kathleen Newland (Chargée de recherches et cofondatrice, MPI) • Prof. Papa Sakho (Directeur du Département de géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar) • M. George Mukundi Wachira (Rapporteur) <p><i>Allocution de clôture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Martin Manteaw (Représentant adjoint, Éthiopie, HCR) • Mme Maureen Achieng (Chef de mission et représentant auprès de l'UA / la CEA / l'IGAD, OIM) • M. Stefano Signore (Chef d'unité Migration, Emploi, Commission européenne, DG DEVCO) • Son. Exc. Amira Elfadil (Commissaire des affaires sociales, CUA)